ficiles, sinon impossibles. Aussi doit-on préparer les animaux à la fixation en les anesthésiant préalablement. Ces opérations préliminaires sont souvent longues, toujours délicates et varient avec le genre d'animaux auxquels on s'adresse.

Grâce à l'assistance zélée et éclairée de M. Charles Richard, préparateur au Muséum, nous avons pu recueillir pendant le mois d'août une collection d'animaux variés, dont l'étude n'est pas achevée, dont on jugera l'importance par les nombres suivants :

	GENRES.	ESPÈCES.
Spongiaires	6	8
Polypes	13	16
Échinodermes	8	8
Vers	61	89
Mollusques	56	71
Tuniciers	3	3
TOTAL	147	195

Parmi les animaux recueillis, il en est un certain nombre qui présentent un intérêt particulier : ce sont ceux qui ont été décrits par les zoologistes étrangers qui sont venus étudier la riche faune de Saint-Vaast-la-Hougue (Grube, Keferstein, Claparède, etc.), et dont un certain nombre manquaient aux Collections du Muséum. Parmi les Annélides Polychètes, un dragage effectué le 31 août 1899, dans la baie de la Hougue, nous a fourni une espèce nouvelle du genre *Procerastea* Langerhans (voir ci-dessous).

Sur une nouvelle espèce du genre Procerastea *Langerhans* (*P. Perrieri*) *de Saint-Vaast-la-Hougue*,

par M. Charles Gravier.

Dans les matériaux provenant d'un dragage effectué le 31 août 1899 dans la baie de la Hougue (région du Petit-Nord), j'ai recueilli quatre individus d'une espèce nouvelle de Syllidiens qui appartient au genre *Procerastea* Langerhans [1]. Chacun des individus se compose de deux parties nettement distinctes : 1° une partie antérieure ou la souche; 2° une partie postérieure ou le stolon sexué. La souche présente des caractères uniformes, qui seront décrits en premier lieu; les stolons sexués, tous du sexe mâle, se trouvent être à des stades différents les uns des autres de maturité et

[1] P. Langerhans, Die Wurmsfauna von Madeira (*Zeitsch. für wissensch. Zool. Bd. XL*, 1884).

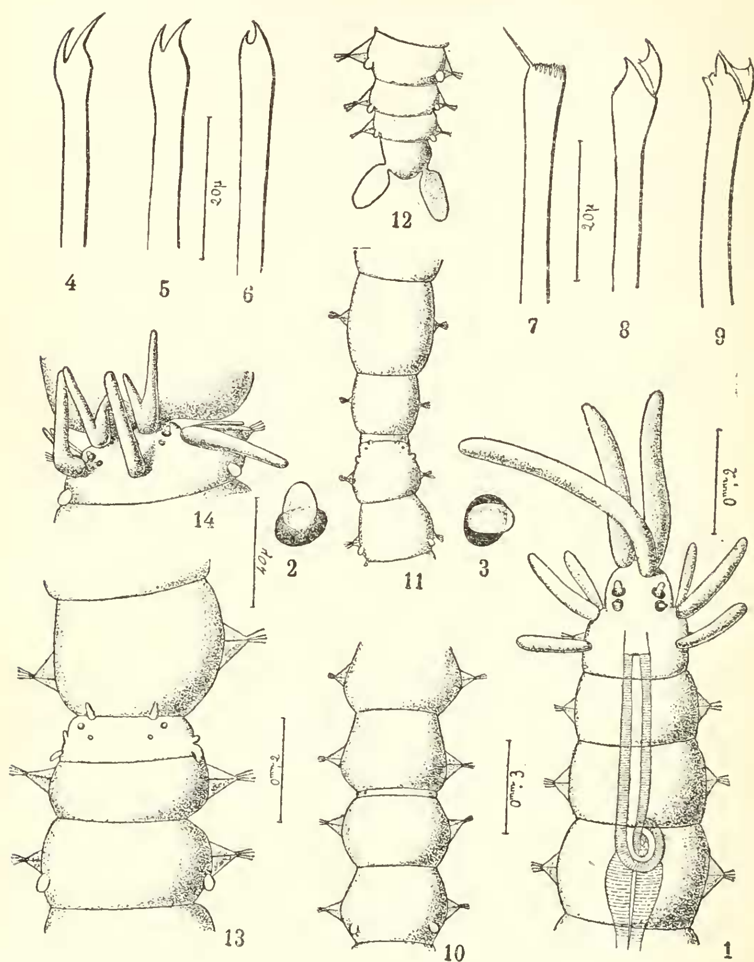
méritent chacun une mention spéciale. L'un des exemplaires, auquel il ne manque probablement que les cirres anaux, mesure 8 millimètres de longueur, 0 millim. 30 de largeur et compte 48 segments sétigères. Un second exemplaire, incomplet, a 10 millim. 5 de longueur avec 46 sétigères. Un troisième exemplaire, auquel il manque également un certain nombre de segments postérieurs, mesure 11 millimètres de longueur, 0 millim. 35 dans sa plus grande largeur et compte 55 sétigères. Enfin, le quatrième exemplaire, le seul complet, a 14 millim. 5 de longueur avec 61 sétigères. Dans chacun des individus, les 13 premiers sétigères appartiennent à la souche: les autres segments forment le stolon sexué toujours unique. Le corps tout entier, de forme très grêle, est d'un vert peu foncé, sans aucune ornementation spéciale.

I. Souche. — Le prostomium, arrondi en avant (fig. 1), un peu plus large que long, n'est séparé du reste du corps, en arrière, par aucune délimitation nette. Les yeux sont fort développés, presque au contact l'un de l'autre de chaque côté, et munis de lentilles volumineuses et très saillantes; celles des yeux antérieurs ont leur axe dirigé en avant (fig. 2), celles des yeux postérieurs sont orientées latéralement (fig. 3). Les trois antennes sont relativement puissantes, longues et massives, cylindriques, un peu étranglées à leur base. Il n'y a aucune trace de palpe visible sur la face dorsale.

Le corps s'élargit immédiatement en arrière du prostomium. Les deux cirres tentaculaires fixés de chaque côté au niveau de la partie postérieure de ce dernier sont beaucoup plus courts que les antennes. Le cirre dorsal du second segment, premier sétigère, inséré plus haut que les appendices du premier segment, est légèrement renflé en massue. Il n'existe pas plus de séparation apparente entre le second segment et le premier qu'entre celui-ci et le prostomium.

Les segments suivants du stolon ne portent ni cirre dorsal, ni cirre ventral. Le parapode, réduit ici à son plus grand état de simplicité, est constitué uniquement par un mamelon sétigère conique assez peu saillant, situé dans la région médiane et renflée de chaque segment, et traversé par un acicule droit axial. Les soies sont de formes extrêmement variées, les unes simples, les autres composées. Parmi les premières, les unes (fig. 4) renflées au sommet, se terminent par deux pointes recourbées inégales: certaines de ces soies, plus épaisses, portent des pointes plus courtes et plus trapues (fig. 5). D'autres soies de même forme (fig. 6) sont légèrement dilatées au sommet, avec deux pointes brèves recourbées l'une vers l'autre. Enfin certaines soies simples ont, à leur sommet un peu renflé et couvert de petites saillies régulières, un prolongement latéral, fin et rectiligne (fig. 7). Parmi les soies composées, les unes (fig. 8) ont une hampe droite, renflée au sommet, avec un rostre saillant, pointu, un peu recourbé, au-dessous duquel on remarque une série de petites aspérités, et une serpe

très courte et arquée; les autres (fig. 9) ont une hampe un peu recourbée et une serpe plus réduite que dans le type précédent.



L'orifice de la trompe est fort étroit: il n'y a aucune apparence de séparation des palpes sur la face ventrale. La gaine pharyngienne est extrêmement courte; la trompe pharyngienne commence en effet (fig. 1) presque au niveau de l'insertion des cirres dorsaux du premier sétigère: à son extrémité antérieure, elle présente une couronne de dents dont le nombre ne paraît pas dépasser huit. La trompe s'étend en ligne droite presque jusqu'à la moitié du quatrième sétigère, puis remonte pour déboucher à la limite

de séparation du troisième et du quatrième setigère, dans le proventricule. Celui-ci, à peu près aussi long que le quatrième sétigère, est ovoïde: sa paroi est relativement très épaisse; on n'aperçoit qu'une étroite lumière axiale par transparence.

II. Stolon sexué. — A. L'individu dont le stolon est le plus éloigné de l'état de maturité est celui qui mesure 8 millimètres de longueur et compte 48 sétigères, dont 13 pour la souche et 35 pour le stolon. On remarque après le troisième sétigère (fig. 10) une petite bande très étroite, mais nettement délimitée toutefois, et qui est la première indication du stolon. De chaque côté, il existe sur cette bande une grande cellule claire qui est peut-être l'ébauche primitive de la lentille des yeux antérieurs. A partir du quinzième segment et jusqu'à l'extrémité postérieure, il existe, au-dessus et un peu en arrière de chaque mamelon sétigère, un cirre dorsal aplati ayant la forme d'une petite languette ovale.

B. L'individu qui, après le précédent, était le plus éloigné de la maturité sexuelle au moment où il fut dragué, est l'exemplaire entier qui mesure 14 millim. 5 de longueur et compte 61 sétigères, dont 13 pour la souche et 48 pour le stolon. Le quatorzième sétigère présente (fig. 11) l'ébauche du prostomium du stolon: ce prostomium est de forme quadrangulaire arrondie aux angles. Les yeux antérieurs sont bien marqués, les postérieurs réduits à deux petits points. L'emplacement des antennes latérales et celui des cirres dorsaux du second segment sont marqués par de courts mamelons un peu plus développés à droite qu'à gauche. Il n'y a pas encore trace de l'antenne médiane, ni des cirres tentaculaires. Tous les segments, du quinzième au dernier, possèdent un cirre dorsal de chaque côté. Le pygidium, de forme arrondie (fig. 12), presque aussi long que les deux derniers segments, porte deux cirres anaux foliacés, brièvement pédiculés.

C. Chez le troisième individu, la formation du prostomium au quatorzième sétigère est beaucoup plus avancée que chez les deux précédents. Des quatre yeux, les antérieurs seuls sont bien développés et munis chacun d'un cristallin visible; les postérieurs sont encore réduits à de simples taches pigmentaires. En avant, on peut remarquer les ébauches des deux antennes latérales; l'antenne médiane n'est pas encore indiquée. Latéralement, on observe deux éminences situées l'une derrière l'autre; la plus antérieure, la moins développée, correspond au cirre tentaculaire dorsal du premier segment; l'autre est le cirre dorsal du premier sétigère, qui apparaît plus tôt que les cirres tentaculaires. Tous ces appendices sont un peu plus développés du côté droit que du côté gauche.

D. Le quatrième individu, également incomplet, d'une longueur de

10 millim. 5, avec 46 segments, dont 13 pour la souche et 33 pour le stolon, est le plus intéressant de tous, à cause du degré de développement de ce dernier. La constriction en arrière du treizième sétigère est ici beaucoup plus accentuée que chez les autres exemplaires (fig. 14). La souche et le stolon ne sont plus reliés l'un à l'autre que par un pédicule fort étroit. Les deux antennes latérales, larges à leur base, se divisent chacune en deux lobes, un intérieur et un extérieur plus développé; ces appendices bifides rappellent les appendices de même forme qui sont caractéristiques du stolon mâle (*Polybostrichus*) des Autolytés. L'antenne médiane, insérée beaucoup plus en arrière, est graduellement renflée à sa base. Les cirres dorsaux du premier sétigère du stolon sont de beaucoup les plus développés. Les cirres tentaculaires sont beaucoup moins longs, et les ventraux sont plus courts que les dorsaux. Bien que l'évolution du stolon paraisse avancée, aucun segment n'est porteur des soies natatoires caractéristiques de la forme épitoque. Cependant le treizième sétigère n'est relié au reste du corps que par un étroit cordon, ce qui fait présager la mise en liberté prochaine du stolon.

Le genre *Procerastea* a été créé en 1884 par Langerhans pour un Syllidien qu'il découvrit à Madère. La *Procerastea nematodes* Langerhans mesure de 4 à 7 millim. 5; sa taille est donc moitié moindre que celle de l'espèce décrite ci-dessus. Elle diffère en outre nettement de cette dernière par le prostomium qui est quadrangulaire et porte quatre petits yeux, par la forme plus trapue des antennes, par la forme et la répartition des soies et par les caractères de la trompe.

Malaquin [1] a décrit et figuré une seconde espèce du même genre, la *Procerastea Halleziana* des côtes du Boulonnais. Celle-ci diffère de la *Procerastea Perrieri* par le prostomium qui porte quatre yeux de petites dimensions, surtout les antérieurs, et des antennes plus courtes, en massue, par les cirres tentaculaires qui ont sensiblement la même longueur que les antennes, par la forme des soies, par la longueur plus grande de la trompe et le nombre plus considérable des dents au trépan. Le nombre des segments paraît être moindre dans les deux espèces de Madère et du Boulonnais que dans celle de Saint-Vaast-la-Hougue.

Dans le genre *Procerastea*, le parapode est réduit à sa plus simple expression, au mamelon sétigère qui, lui-même, est assez peu saillant, dans la partie antérieure du corps surtout: à l'absence de cirre ventral commune à tous les Autolytés s'ajoute ici celle du cirre dorsal. Les appendices tactiles sont représentés uniquement par les antennes, les cirres tentaculaires et les cirres dorsaux du premier sétigère. Dans l'état actuel de nos connaissances, ce genre réalise la forme la plus simple que l'on puisse

[1] A. Malaquin, Recherches sur les Syllidiens (*Mémoires de la Soc. des Sc. et Arts de Lille*, 1893).

citer dans la tribu des Autolytés, la plus primitive de la famille des Syllidiens [1].

Sur une collection d'Animaux recueillis aux îles Chausey en août 1899,

par M. Ch. Gravier.

La richesse de la faune des îles Chausey est bien connue depuis le séjour qu'y firent, en 1828, Audouin et H. Milne Edwards [2], accompagnés de leurs jeunes femmes. Treize ans plus tard, de Quatrefages [3] y demeura pendant trois mois et donna de ce minuscule archipel, si pittoresque, si curieux à tous égards, une description des plus charmantes, dont la lecture vous incite fortement à le visiter. Depuis, un certain nombre de naturalistes, notamment L. Crié, L. Corbière, Joyeux-Laffuie et tout récemment H. Gadeau de Kerville [4], ont parcouru les Chausey pour en étudier les animaux et les plantes.

C'est vers ces îles, qui constituent une localité privilégiée pour les zoologistes, que, grâce aux précieuses indications fournies par M. A. Pizon, M. le professeur Ed. Perrier a dirigé une excursion des plus fructueuses, quoique de courte durée, du 19 au 26 août 1899. C'est surtout le fameux «Sacaviron», situé entre «la Meule» et «les Oiseaux», qui ne découvre qu'aux plus grandes marées (le jeu des marées atteint son maximum d'amplitude sur les côtes françaises dans cette région de la Manche, de Granville à Saint-Malo) et dont Audouin, H. Milne Edwards et de Quatrefages avaient vanté les ressources, que nous avons exploré avec ardeur. Aucun de nous ne pourra oublier les recherches fatigantes, sans doute, mais si intéressantes, que nous avons faites sous un soleil ardent, dans ce goulet profondément encaissé; les grandes plages formées par les Ascidies composées sous des pierres si rarement retournées, présentaient en particulier des teintes d'une vivacité et d'une variété admirables.

(1) Ch. Gravier, Sur une nouvelle espèce du genre *Procerastea* Langerhans, l'évolution et les affinités de ce genre (*Ann. des Sc. nat.*, *Zool.*, 8e série, t. XI, p. 37-52, pl. I).

(2) Audouin et H. Milne Edwards, *Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France* (1er volume : Voyage à Granville, aux îles Chausey et à Saint-Malo), Paris, Crochard, 1832-1834.

(3) A. de Quatrefages, *Souvenirs d'un naturaliste*, Paris, Charpentier, 2 vol. in-12, 1854.

(4) H. Gadeau de Kerville, *Recherches sur la faune marine et maritime de la Normandie* (1er voyage : Région de Granville et îles Chausey), Paris, 1894, J.-B. Baillière et fils.